

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

PRENEZ AVIS QUE les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, le **mercredi 18 novembre à 10 h 00**, à la salle du conseil municipal située au 379, rue Dorval à L'Assomption, pour défaut de paiement des taxes municipales et autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes et autres impositions ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

CONDITIONS DE LA VENTE

Tout adjudicataire devra s'identifier en présentant deux pièces d'identité dont une avec photo. S'il s'agit d'une personne morale ou compagnie, le mandataire la représentant devra remettre en plus, une résolution l'autorisant à enchérir.

L'adjudication des immeubles sera faite sous réserves des exigences de la réglementation municipale relative à l'Urbanisme, avec les bâtisses y dessus érigées s'il y a lieu, le tout tel qu'ils se trouvent présentement et incluant toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter. Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et ils sont acquis aux risques et périls de l'acheteur.

Le jour de la vente pour taxes, les frais de vente occasionnés à la Ville seront ajoutés au total des taxes impayées inscrites ci-dessous. De plus, des frais de distribution (3 %), les frais de greffier (tarif judiciaire) et les taxes provinciales et fédérales si applicables seront ajoutés au prix de l'adjudication, le tout étant payable immédiatement à défaut de quoi l'immeuble sera remis en vente à la fin du rôle.

Le propriétaire actuel dispose d'un an à partir de la date d'adjudication, pour racheter l'immeuble au prix payé (incluant les frais), auquel 10 % d'intérêts seront ajoutés.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- paiement comptant
- chèque visé
- traite bancaire

MODE DE PAIEMENT REFUSÉ

- carte de crédit
- carte de débit

Respect des mesures sanitaires

Toute personne qui désire assister ou participer à la vente devra respecter les mesures sanitaires et de distanciation prescrites par la santé publique du Québec. Le port du masque sera obligatoire.

0876-41-3102-0-000-0000

9278-0881 Québec inc.
A/S de Sylvain Jalbert
Adresse : 170, rue de l'Industrie
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 891 440
Circonscription foncière de L'Assomption

32 232.55 \$**0875-48-8687-0-000-0000**

Jean-Marc Blanchette
Adresse : 305, rue Paquin
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 891 402
Circonscription foncière de L'Assomption

24 655.32 \$**0983-95-9282-0-000-0000**

Joel Boileau et Myriam Murphy
Adresse: 2548, boulevard de L'Ange-Gardien Nord
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 3 884 996
Circonscription foncière de L'Assomption

10 830.69 \$**1083-20-5401-0-000-0000**

Chemins de fer Québec
Adresse : Lot vacant-boulevard de L'Ange-Gardien
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 890 540
Circonscription foncière de L'Assomption

32.26 \$**0985-91-8200-0-000-0000**

Aline Desgagnes
Adresse : Lot vacant- boulevard de L'Ange-
Gardien Nord
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 893 558
Circonscription foncière de L'Assomption

28.99 \$**0674-65-9271-0-000-0000**

André Dobinet
Adresse : Lot vacant – rang de la Presqu'île
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 890 606
Circonscription foncière de L'Assomption

29.00 \$**1178-43-4928-0-000-0000**


François Lachance
Adresse : 932, rue Panneton
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 3 728 183
Circonscription foncière de L'Assomption

4 067.57 \$**0888-24-0659-0-000-0000**

Stephane Martel
Adresse : 14-15 chemin du Domaine-Martel
L'Assomption, Québec
Le lot numéro : 2 893 680
Circonscription foncière de L'Assomption

7 937.92 \$

Donné à L'Assomption, ce 20 octobre 2020.


Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat